



La lettre des Lacs Médocains

Lacs 
Médocains
SIAEBVELG - SAGE - NATURA 2000

EDITO

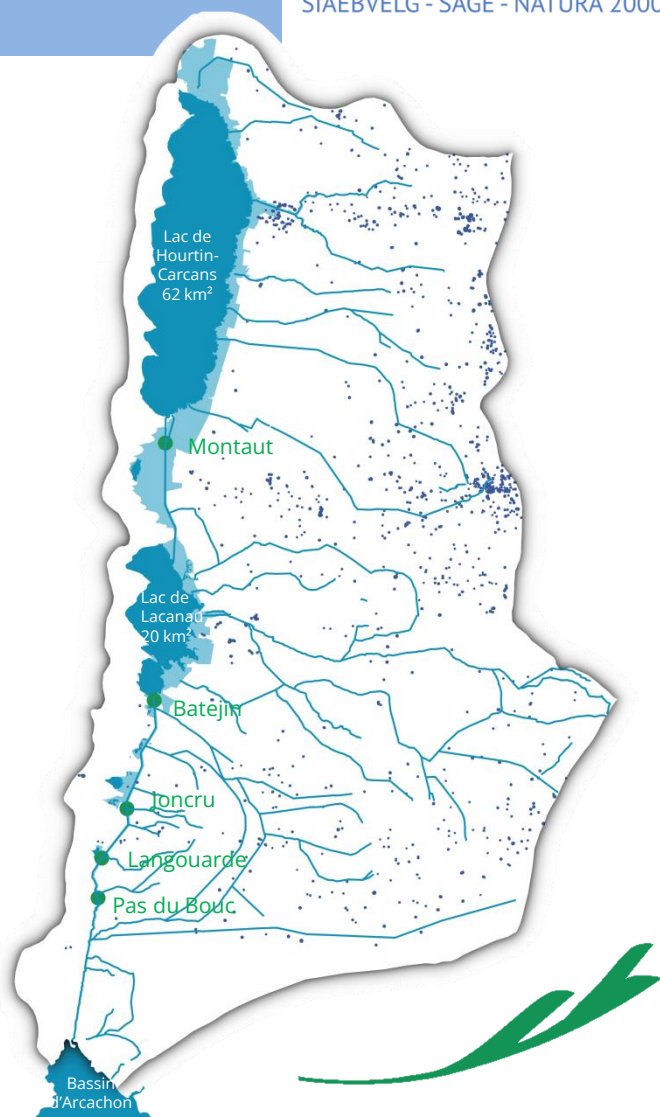
Le SIAEBVELG qui coordonne le Schéma d'Aménagement et de gestion des eaux (SAGE) et Natura 2000 dans le cadre de sa compétence GEMAPI, travaille depuis 2016 sur les principaux ouvrages de gestion de l'eau du bassin versant.

Après la rénovation des ouvrages amont du canal des étangs (Montaut et Batejin), tout l'enjeu d'aujourd'hui réside sur l'aval du canal du Porge et de Lège, et l'écluse de Joncru inaugurée en ce mois de mai 2023 n'est que la première étape de chantiers ambitieux.

En effet, dans un contexte de changement climatique prégnant, la gestion de l'eau sur ses aspects quantitatif, qualitatif et les milieux naturels et la biodiversité associée, notamment en lien avec les fonctionnalités qu'ils assurent nous rendant de nombreux services, doivent être considérés avec la plus grande attention.

Les investissements conséquents et pour lesquels je remercie nos partenaires financiers, techniques et institutionnels, nous permettent d'anticiper les défis à relever en restituant notamment les capacités naturelles des zones humides de notre territoire dont de nombreuses activités dépendent.

Laurent PEYRONDET
Président de la CLE et du COPIL des Lacs Médocains



Des travaux déjà réalisés sur les ouvrages à l'amont du bassin versant

Pour répondre aux enjeux liés à l'eau, aux milieux aquatiques et aux changements climatiques, le SIAEBVELG a engagé un programme d'investissement conséquent. Dès 2016, l'ouvrage du Montaut est rénové pour optimiser la gestion de l'eau sur le lac de Hourtin-Carcans, ses zones humides attenantes et le maintien de la nappe sur l'amont du bassin versant. En 2017, l'ouvrage de Batejin à Lacanau est aussi reconstruit. Les études réalisées avant 2016 avaient montré l'importance de ces ouvrages : sans leur présence, le niveau des lacs de Hourtin-Carcans et Lacanau baisserait d'environ 1 mètre alors que leurs profondeurs moyennes sont respectivement de 3,6 m et 2,1 m. Une des priorités des travaux était donc de maintenir et restaurer ces deux ouvrages.



Ecluse de Batejin en mai 2018 - Photo SIAEBVELG

Règlement d'eau validé par arrêté préfectoral

Dans le cadre de l'aménagement des ouvrages, un arrêté préfectoral a été pris pour préciser les modalités de gestion de l'eau sur les lacs et le canal des étangs.

Ce règlement d'eau permet un équilibre entre les usages de l'eau et la gestion des milieux aquatiques : c'est un objectif majeur du SAGE.

La gestion proposée permet ainsi de prévenir les inondations, assurer la mise en eau des zones humides, favoriser la migration des poissons, maintien des niveaux d'eau pour la qualité des eaux de baignade et assure la pérennité des activités économiques et de loisirs liées aux lacs.

Ecluse de Joncru avant les travaux - Photo SIAEBVELG

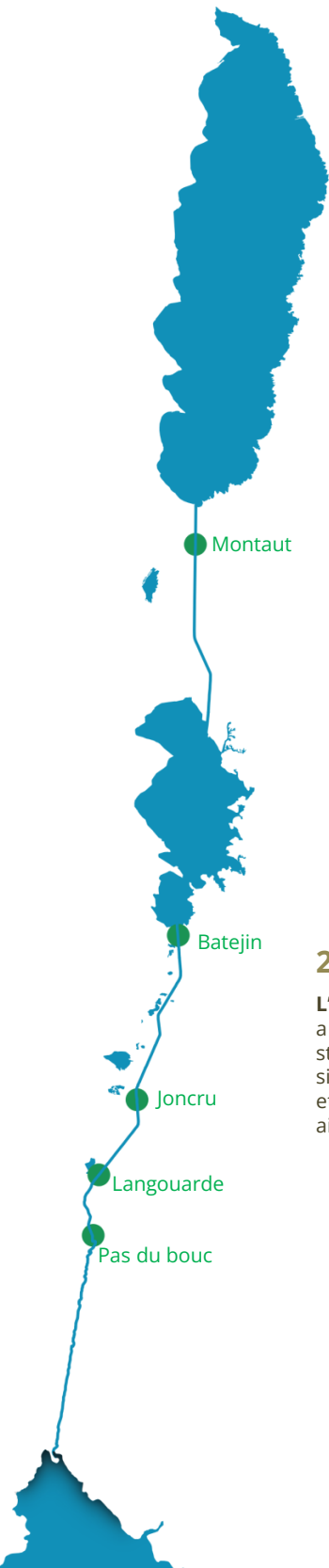


2021-2022 Des travaux sur l'ouvrage de Joncru

L'**écluse de Joncru**, vieux ouvrage sur le canal des étangs datant de 1969, en aval de l'ouvrage de Batejin, a été démantelée, reconstruite et équipée d'une passerelle de franchissement du canal. Cet ouvrage est stratégique pour la gestion de l'eau des principaux étangs et marais du Porge et pour les écosystèmes singuliers qui sont dépendants du maintien de la nappe sur ce secteur, en plus d'activités économiques et de loisirs. Celle-ci est désormais équipée d'une passe à poissons multi-espèces à bassins successifs ainsi que d'une passe spécifique pour les anguilles pour assurer la continuité écologique.



Ecluse de Joncru après les travaux - Photo SIAEBVELG



Les zones humides sont dépendantes des ouvrages

L'objectif principal des travaux sur les ouvrages est de garantir le maintien des zones humides et de leurs fonctionnalités :

- Grâce à leur **rôle de filtre**, les zones humides **préservent la qualité des eaux des lacs, du canal des étangs et du Bassin d'Arcachon**. Les niveaux élevés des lacs permettent la mise en eau des zones humides des rives et limitent également les apports en phosphore depuis la nappe. Le passage de l'eau sur les marais plutôt qu'un passage en direct par le canal améliore également la qualité des eaux.
- Ces nouveaux ouvrages ont pu également faire leurs preuves dans leur rôle de **prévention des inondations** comme en mai 2020 ou en février 2021. Ainsi, grâce aux ouvrages, près de 50 millions de mètres cubes d'eau peuvent en moyenne être stockés sur les lacs et leurs zones humides qui jouent alors pleinement leur rôle de **zones d'expansion des crues et de soutien à l'étiage**.

La gestion et le suivi des zones humides : une approche multi-partenariale

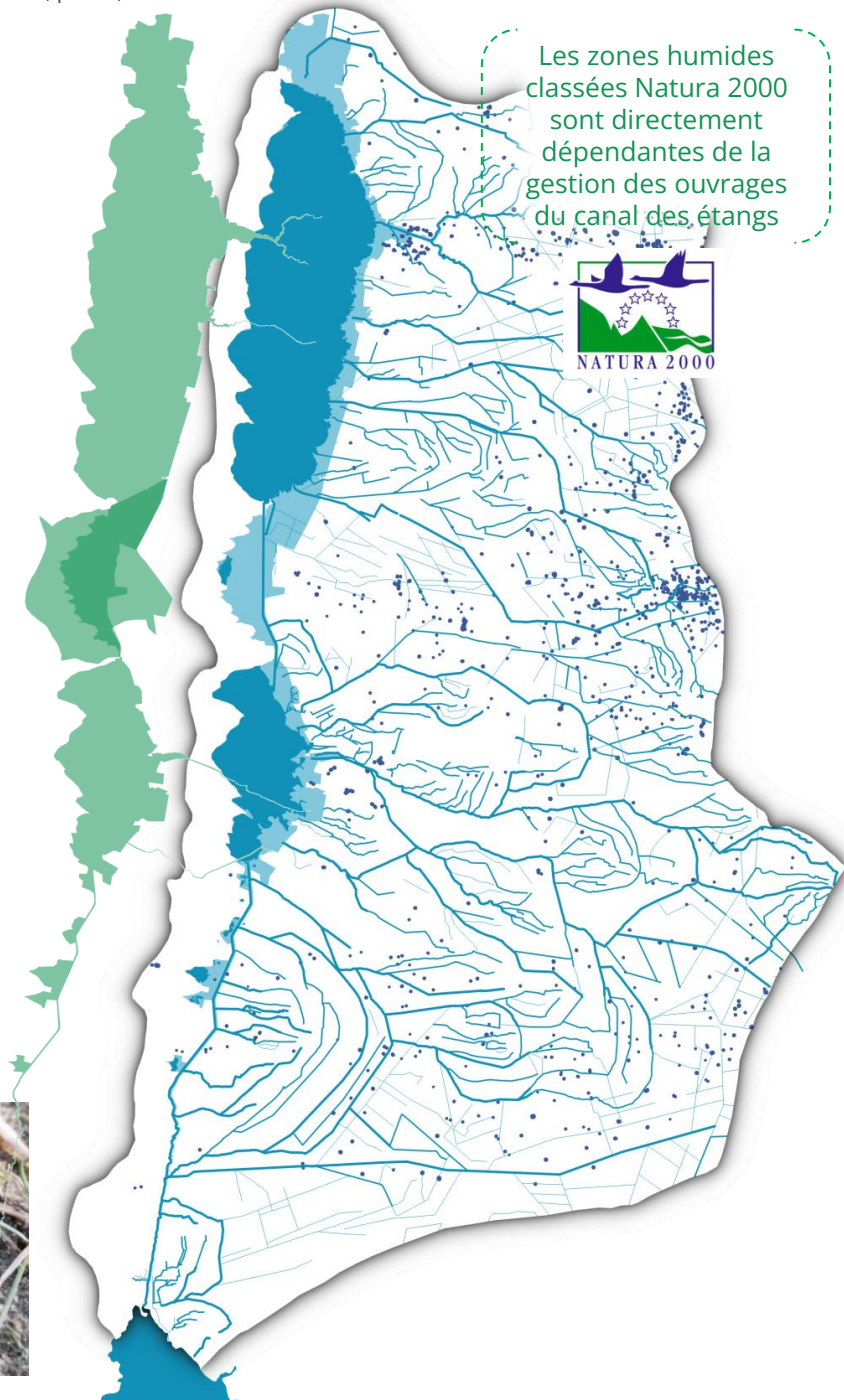
La gestion des zones humides des lacs médocains repose sur la mise en œuvre de nombreux partenariats.

En effet, le SIAEBVELG bénéficie d'une gestion déléguée des ENS en zones humides, propriétés du Département de la Gironde, du Conservatoire du Littoral, des communes de Hourtin, Carcans, Lacanau et Le Porge, et d'une trentaine de propriétaires privés par convention pluriannuelle de gestion.

Chaque année, en plus des travaux effectués par les 4 Réserves Naturelles en gestion SEPANSO, ONF et ARPEGE, des travaux de restauration de marais sont réalisés à la fois par le SIAEBVELG, les communes mais également par des ACCA et APPMA locales ainsi que le Conservatoire des races d'Aquitaine qui intervient pour du pâturage extensif.

Il en est de même pour les suivis de la biodiversité coordonnés par le SIAEBVELG (avifaune nicheuse, flore patrimoniale...) pour lesquels de nombreux représentants des associations locales, grand public et bénévoles sont systématiquement impliqués.

- La gestion des ouvrages permet également l'expression **d'une biodiversité exceptionnelle liée aux milieux aquatiques** : de nombreuses espèces protégées, plus de 1300 ha d'habitats d'intérêt prioritaires au niveau européen, 2 Réserves Naturelles Nationales et une Réserve Biologique Dirigée, 750 ha d'Espaces Naturels Sensibles.
- **De nombreux activités économiques et de loisirs** dépendent de ces zones humides et de la gestion des niveaux d'eau : sylviculture, tourisme, baignade, nautisme, pêche, chasse...



Lobelia dortmanna - Photo SIAEBVELG

Le bilan financier des travaux de Joncru

Les études et travaux d'investissement réalisés en 2021-2022 ont coûté 1 073 000 € HT pour rénover l'ouvrage de Joncru au Porge.

Ces opérations ont bénéficié des soutiens financiers :

- de l'**Agence de l'Eau Adour Garonne** pour la restauration de la continuité écologique,
- de l'**Etat** par la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux,
- de la **Région Nouvelle Aquitaine** pour la mise en œuvre du SAGE et la restauration de la continuité écologique,
- du **Département de la Gironde** dans le cadre des politiques d'investissement des collectivités et de préservation des milieux aquatiques.



Zone humide et étang de Langouarde au Porge
- Photo SIAEBVELG

La reconstruction conjointe envisagée des ouvrages actuels de Langouarde et Pas du Bouc permettra de restaurer une zone humide disparue en 1861: le Cla de L'Illette

Les perspectives pour les années à venir

Les résultats de l'étude

Pour le site du canal du Porge et de Lège, des études piézométriques ont été nécessaires pour évaluer l'influence du canal et des ouvrages, sur la nappe et les zones humides. Ces études ont été menées entre 2017 et 2019 et ont montré l'importance du maintien des niveaux d'eau dans le canal pour préserver les zones humides et la nappe des sables du Plio-quaternaire. **La première phase d'aménagement a été réalisée avec succès en 2021-2022** sur l'ouvrage de Joncru et les ouvrages en ruines en aval.

L'effet d'abaissement du niveau d'eau dans le canal aurait un effet de rabattement de la nappe du Plio-quaternaire sur des distances conséquentes à l'échelle du SAGE des Lacs Médocains. Ce rabattement de la nappe pourrait ainsi être perçu jusqu'à la limite du bassin versant à plusieurs dizaines de kilomètres et sur une surface estimée à 25 000 ha qui correspond pour l'essentiel à des zones humides du plateau du Médoc et à des parcelles forestières.

La Commission Locale de l'Eau du SAGE des Lacs Médocains a ainsi conclu en 2018 qu'il fallait écarter la solution d'arasement des ouvrages du canal du Porge car cette solution n'était pas compatible avec le SAGE et entraînait des impacts majeurs sur :

- le niveau de la nappe des sables du Plio-quaternaire,
- les zones humides prioritaires du SAGE et les autres zones humides du plateau médocain,
- sur les habitats et espèces du site Natura 2000 « zones humides de l'arrière dune du littoral girondin » et de façon plus globale sur la biodiversité sur près de 25 000 ha du bassin versant,
- sur les usages et en particulier la sylviculture, l'agriculture et les activités de loisirs (chasse, pêche, nautisme...)

La CLE du SAGE des Lacs Médocains a donc retenu en 2018 qu'il était indispensable de conserver les ouvrages du Canal du Porge du fait de leur rôle majeur pour la préservation des zones humides et du niveau général de la nappe des sables du Plio-quaternaire.

En 2023 et au regard des connaissances acquises, la CLE du SAGE s'oriente sur de futurs aménagements qui auront pour but de répondre aux enjeux liés aussi bien à la modernisation et sécurisation des ouvrages qu'à la protection des biens et des personnes, en veillant en particulier à ce que les aménagements proposés permettent un même niveau que celui actuel de prévention des inondations sur le bassin versant, ainsi qu'à l'amélioration de la continuité écologique et la préservation des zones humides et du niveau de la nappe des sables dans un contexte d'adaptation au changement climatique.

Un nouvel ouvrage au Pas du Bouc en prévision

Le projet retenu avec la restauration d'un marais asséché au XIXème siècle au moment du creusement du canal des étangs, montre des avantages majeurs du fait des fonctionnalités restaurées de cette zone humide située stratégiquement entre le lac de Lacanau et le bassin d'Arcachon.

